



Gestion des Risques Juridiques et Réglementaires des Projets d'Infrastructure

Lien :

<https://afrique-formation.com/formation/gestion-des-risques-juridiques-et-reglementaires-des-projets-d'infrastructure>

 DURÉE
5 jours (35h)

 RÉFÉRENCE
INF05

 CATÉGORIE
Management de Projets d'Infrastructures

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Identifier et cartographier l'ensemble des risques juridiques et réglementaires à chaque étape d'un projet d'infrastructure
- ✓ Maîtriser les différents cadres contractuels (PPP, Concession, EPC, FIDIC) et leurs clauses critiques
- ✓ Comprendre en profondeur les cadres législatifs et réglementaires nationaux et internationaux applicables
- ✓ Développer des stratégies d'atténuation et de transfert des risques (négociation contractuelle, assurances, garanties)
- ✓ Anticiper et gérer les risques liés au foncier, à l'environnement et à l'acceptabilité sociale des projets
- ✓ Structurer et mettre en œuvre des mécanismes efficaces de prévention et de résolution des différends
- ✓ Sécuriser les phases d'appel d'offres, de financement, de construction et d'exploitation du projet
- ✓ Mettre en place des

POUR QUI ?

- ✓ Juristes d'entreprise, directeurs juridiques et avocats spécialisés en droit public, droit des projets ou droit de la construction
- ✓ Chefs de projet, directeurs de projet et ingénieurs impliqués dans le montage et le suivi de projets d'infrastructures
- ✓ Cadres et fonctionnaires des ministères techniques (Équipement, Énergie, Transport), des agences de régulation et des collectivités territoriales
- ✓ Responsables de développement (Business Developers) et directeurs de concessions au sein de grands groupes industriels ou de construction
- ✓ Professionnels du financement de projet : banquiers, analystes crédit, gestionnaires de fonds d'investissement en infrastructures
- ✓ Risk managers, auditeurs internes et responsables de la conformité (compliance officers)

Afrique Formation



Programme détaillé

1 / Introduction à la gestion des risques juridiques et réglementaires

- Définition des concepts clés : risque juridique, risque réglementaire, risque de conformité
- Panorama des risques spécifiques aux projets d'infrastructures (transport, énergie, eau, télécoms)
- Importance de la gestion proactive des risques pour la bancabilité et la réussite du projet

2 / Cadre juridique et institutionnel des projets d'infrastructures

- Analyse des sources du droit applicable : lois nationales, traités internationaux, jurisprudence
- Rôle des différentes parties prenantes publiques : ministères, régulateurs, collectivités locales
- Compréhension des schémas directeurs sectoriels et des politiques publiques

3 / Analyse des montages contractuels et des risques associés

- Maîtrise des contrats de type Partenariat Public-Privé (PPP), concessions et contrats de service
- Identification des risques juridiques dans les contrats de type EPC (Engineering, Procurement, Construction)
- Comparaison des standards internationaux (contrats FIDIC) et des spécificités locales

4 / Risques juridiques en phase d'appel d'offres et d'attribution

- Sécurisation de la procédure de passation : publicité, critères de sélection, transparence
- Prévention des risques de corruption, de délit de favoritisme et de conflits d'intérêts
- Gestion des recours précontractuels et des contentieux d'attribution

5 / Maîtrise des risques fonciers et domaniaux

- Gestion des procédures d'expropriation pour cause d'utilité publique et d'indemnisation
- Analyse des problématiques liées au statut des terres (domaine public, domaine privé de l'État, terres collectives)
- Sécurisation des autorisations d'occupation temporaire (AOT) et des servitudes

6 / Risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

- Compréhension des obligations liées aux études d'impact environnemental et social (EIES)
- Gestion des risques liés à l'acceptabilité sociale du projet et aux relations avec les communautés locales
- Intégration des normes ESG internationales (Principes de l'Équateur, normes de la SFI) dans le projet

7 / Risques liés au financement de projet

- Analyse des clauses critiques dans les conventions de crédit et les accords de sûretés
- Identification des risques liés aux conditions suspensives et aux défauts de paiement (defaults)
- Articulation des garanties publiques (lettres de confort, garanties de l'État) et des sûretés privées

8 / Risques en phase de construction

- Gestion contractuelle des retards, des ordres de modification (change orders) et des défauts de construction
- Maîtrise des mécanismes de réception provisoire et définitive des ouvrages
- Prévention et gestion des sinistres de chantier et des responsabilités des constructeurs

9 / Risques réglementaires en phase d'exploitation

- Anticipation des risques de modification unilatérale du cadre réglementaire (changement de loi)
- Sécurisation des mécanismes de révision des tarifs et des formules d'indexation
- Gestion du renouvellement des autorisations, licences et permis d'exploitation

10 / Risques de performance et de service public

- Encadrement contractuel des obligations de performance et des niveaux de service
- Gestion du régime des pénalités et des sanctions en cas de manquement
- Préparation des mécanismes de fin de contrat : transfert des actifs, réversibilité, continuité du service

11 / Prévention et gestion des différends

- Rédaction de clauses de règlement des différends efficaces et étagées (médiation, expertise, etc)
- Maîtrise des spécificités de l'arbitrage interne et international en matière d'investissement
- Gestion des contentieux devant les juridictions administratives et judiciaires

12 / Outils d'atténuation : assurances et garanties

- Structuration des programmes d'assurance projet (assurance Tous Risques Chantier, Responsabilité Civile)
- Analyse des différents types de garanties bancaires : garantie de soumission, de bonne exécution, de restitution d'acompte
- Compréhension du rôle des agences de crédit à l'exportation et des assureurs multilatéraux (MIGA)

13 / Conformité, éthique et lutte contre la corruption

- Mise en place de programmes de conformité (compliance) conformes aux standards internationaux (Sapin II, FCPA, UKBA)
- Audit des risques de corruption et mise en place de procédures de contrôle interne
- Gestion des obligations liées aux sanctions économiques internationales et au blanchiment d'argent

14 / Synthèse : la matrice des risques juridiques et réglementaires

- Atelier pratique de construction d'une matrice des risques pour un projet d'infrastructure type
- Évaluation, quantification et hiérarchisation des risques identifiés
- Élaboration d'un plan de mitigation et de suivi des risques tout au long du cycle de vie du projet

Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

 26 au 30 Oct. 2026

 Distanciel

 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

 **Téléphone** : +212 522 247 210

 **Email** : contact@afrique-formation.com

 **Web** : <https://www.afrique-formation.com>